

Jeudi 5 octobre 2017



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

(amendement [1] — M. KINEW)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. le ministre WHARTON

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act* — **projet de loi choisi (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 27 avril)**

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M^{me} KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. FLETCHER

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. SWAN

(N° 228) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. KINEW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*
(M. le ministre GOERTZEN — 9 min)

Motion de M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*
(M. HELWER — 8 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 220) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*
(M. SMITH — 9 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 219) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*
(M. le ministre WISHART — 9 min)

Motion de M. SWAN

(N° 224) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*
(M. MICKLEFIELD — 9 min)

PROPOSITIONS

M. ALTEMEYER — Protection des lacs et des rivières du Manitoba

20. Attendu :

que les lacs et les rivières du Manitoba sont des lieux spéciaux qui devraient bénéficier de la protection du gouvernement et d'investissements de sa part afin que les générations à venir puissent continuer d'en profiter;

qu'au lieu de prendre des mesures en vue de mieux protéger les merveilles naturelles du Manitoba, notamment le lac Winnipeg, le gouvernement provincial assouplit les normes et affaiblit la protection;

que le gouvernement provincial a adopté une loi régressive qui a affaibli les règlements en matière de production et de transformation du porc au Manitoba, ce qui a augmenté le risque de déversement de nutriments dans le lac Winnipeg et dans d'autres bassins hydrographiques;

que le gouvernement provincial avait envisagé de lever l'interdiction d'utiliser, à des fins esthétiques, des pesticides nocifs qui s'infiltrent dans les eaux souterraines et dont certains sont possiblement cancérogènes;

que le gouvernement provincial a démantelé un organisme provincial chargé d'offrir des programmes de protection environnementale;

que le gouvernement provincial reste sans rien faire pendant que le gouvernement du Dakota du Nord dresse des plans pour réaliser d'importants projets d'infrastructure, ce qui pourrait nuire aux cours d'eau provinciaux en raison de l'introduction d'espèces étrangères et de nutriments supplémentaires;

que le gouvernement provincial n'a pris aucun engagement pour aider la ville de Winnipeg à moderniser adéquatement la station de traitement de l'eau située dans le nord de la ville ou à faire face aux débordements provenant chaque année des réseaux d'égouts unitaires;

que le gouvernement provincial a refusé d'adopter un projet de loi déposé par l'opposition officielle visant à protéger les lacs et les marécages de la province et à atténuer les répercussions des inondations, lequel projet avait été appuyé par des producteurs, des environnementalistes et des intervenants de tous les milieux politiques,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à annuler les mesures de déréglementation qu'il a prises à l'égard de l'environnement, à mettre fin aux compressions des programmes et des services environnementaux et à plutôt appuyer les lois et les initiatives qui protégeront les lacs et les rivières pour les générations à venir.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill
(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)
2. M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites
(M. GERRARD — 2 min — Il reste 122 minutes.)
3. M^{me} FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants
(M^{me} LAMOUREUX — 9 min — Il reste 123 minutes.)
4. M. TEITSMA — Protection des enfants et des jeunes contre le matériel à caractère sexuel explicite et violent en ligne
(M^{me} LATHLIN — 6 min — Il reste 122 minutes.)
5. M. WIEBE — Protection des soins de santé offerts aux aînés et aux familles
(M. LAGIMODIERE — 5 min — Il reste 123 minutes.)

7. M^{me} MARCELINO (Logan) — Protection du programme Candidats du Manitoba
(M. le *ministre* SCHULER — 8 min — Il reste 122 minutes.)
 8. M. GRAYDON — Reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 124 minutes.)
 9. M. KINEW — Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles
(M. NESBITT — 1 min — Il reste 122 minutes.)
 11. M. MARCELINO (Tyndall Park) — Atteinte aux soins offerts ainsi qu'aux familles et aux aînés causée par le plan du gouvernement provincial visant la fermeture de trois salles des urgences à Winnipeg
(M. NESBITT — 9 min — Il reste 127 minutes.)
 12. M. CURRY — Promotion de l'élimination et du recyclage des déchets électroniques
(ouvert — Il reste 123 minutes.)
 13. M. SWAN — Services offerts jusqu'à 25 ans
(M. NESBITT — 7 min — Il reste 123 minutes.)
 15. M^{me} LATHLIN — Reconnaissance des peuples autochtones à titre de nations fondatrices du Canada
(M. ISLEIFSON — 3 min — Il reste 124 minutes.)
 17. M. ALLUM — Outils pour la promotion de la santé mentale et cadre de travail axé sur la guérison
(M. GERRARD — 7 min — Il reste 130 minutes.)
 18. M. MARTIN — Mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent à l'égard d'Hydro-Manitoba
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 127 minutes.)
 19. M. MALOWAY — Engagement envers l'établissement d'un réseau électrique est-ouest pour le Manitoba
(M. PIWNIUK — 3 min — Il reste 133 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 39) — *Loi sur la mise en œuvre de l'accord de libre-échange canadien (modification de la Loi sur la mobilité de la main-d'œuvre et de la Loi sur les professions de la santé réglementées)/The Canadian Free Trade Agreement Implementation Act (Labour Mobility Act and Regulated Health Professions Act Amended)*

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*

M. FLETCHER

(N^o 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M^{me} FONTAINE

(N^o 227) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (exigences en matière de perfectionnement et de formation continue)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Training and Continuing Education)*

M. SWAN

(N^o 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N^o 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} LATHLIN

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M. FLETCHER

1. Au cours du dernier mandat de quatre ans du gouvernement provincial précédent, les déficits provinciaux ont totalisé 2,18 milliards de dollars. Le ministre des Finances pourrait-il expliquer pourquoi les dernières projections budgétaires quadriennales prévoient des déficits totalisant 2,95 milliards de dollars, soit une augmentation de 26 %, alors que le gouvernement provincial actuel avait promis durant la campagne électorale de réduire le déficit et de présenter un budget équilibré?
2. Le premier ministre affirme depuis longtemps être en faveur de la loi en matière d'équilibre budgétaire; confirmera-t-il cet engagement, qu'il a réitéré au cours de la campagne électorale provinciale de 2016, en n'introduisant aucun nouvel impôt ni aucune nouvelle taxe ou prime, telle une taxe sur le carbone ou une taxe sous forme de primes pour les soins de santé, sans avoir d'abord obtenu l'approbation des Manitobains au moyen d'un référendum?
3. Pourquoi le gouvernement provincial a-t-il créé une nouvelle société d'État pour traiter de questions telles l'eau potable et le transport et appuyé la construction de trois nouveaux barrages hydroélectriques, de Bipole III et d'une nouvelle ligne de transmission aux États-Unis au coût de 30 milliards de dollars alors qu'il existe de nombreuses autres solutions qui répondent aux besoins des Manitobains et qui permettraient au gouvernement d'éviter de contracter une dette considérable, d'augmenter la taille de l'appareil de l'État et de hausser les tarifs de façon importante?
4. Compte tenu des conséquences négatives actuelles et potentielles de l'agrandissement d'Hydro-Manitoba et de l'augmentation de la dette et des tarifs de services publics qui en découleront, le gouvernement provincial entreprendra-t-il une enquête publique afin de renseigner la population sur les plans et les mesures adoptés par cette société et appuyés par l'ex-gouvernement provincial néo-démocrate?
5. Le gouvernement provincial permettra-t-il le débat sur les projets de loi émanant de députés énumérés ci-dessous ainsi que leur mise aux voix et leur renvoi en comité permanent?
 - (N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts*;
 - (N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)*;
 - (N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances*;
 - (N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales*;
 - (N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside*;
 - (N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)*;
 - (N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba*.

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(38 h 58 min)
(Assemblée — Relations avec les Autochtones et le Nord)
(salle 255 — Finances)
(salle 254 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

Motion de M. le ministre GOERTZEN

(N^o 34) — *Loi sur l'aide médicale à mourir (protection des professionnels de la santé et autres)/The Medical Assistance in Dying (Protection for Health Professionals and Others) Act*
(Période des questions orales — 15 min)

Motion de M. le ministre FRIESEN

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*
(M. MALOWAY — 4 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M. le ministre WHARTON

(N^o 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* WISHART

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* EICHLER

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

M^{me} la *ministre* COX

(N° 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* CULLEN

Que M^{me} GUILLEMARD, députée de la circonscription électorale de Fort Richmond, exerce les fonctions de vice-présidente des comités pléniers.

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus de un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M^{me} la ministre COX

(N^o 41) — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)*
